

comprennent de nombreuses séries. La classification de ces pièces, faite il y a plusieurs années, n'a pas toujours été judicieuse. Ainsi, des documents relatifs à l'île du Prince-Edouard (originellement île Saint-Jean) se trouvent parmi ceux concernant les îles Vierges, l'une des îles de ce groupe portant le nom de Saint-Jean. Des pièces qui se rapportent au Nouveau-Brunswick sont confondues avec celles de Saint-Jean (île du Prince-Edouard) parce qu'elles sont datées de la ville de Saint-Jean ; il y en a, parmi les papiers du Massachusetts, d'autres dans la série dite "Plantations General" ; d'autres encore dans la série relative à l'Amérique et aux Indes-Occidentales ; parmi les papiers concernant les Bahamas, etc. ; bref, dans des collections que l'on serait loin de soupçonner contenir des documents sur l'histoire des provinces canadiennes. Il existe au Colonial-Office des volumes de correspondances ; ce sont des duplicatas pour la plupart, mais il se trouve là aussi des lettres qui ne sont pas dans les autres collections. Il a fallu tout examiner. Le British Museum possède la correspondance de Mascarene et d'autres pièces concernant la Nouvelle-Ecosse. L'archevêque de Canterbury m'a permis avec la plus grande bienveillance d'examiner les collections de lettres qui sont conservées dans le palais de Lambeth, et c'est là que j'ai trouvé, dans les salles de la Société pour la propagation de l'Évangile (*Society for the Propagation of the Gospel*) et dans celles des Moraves ou Frères-Unis (*Unitas Fratrum*), des documents sur les premiers temps de l'histoire ecclésiastique des provinces. J'ai eu accès aussi aux papiers qui sont en la possession de lord Dartmouth, parmi lesquels il y a des pièces qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Enfin, j'ai fait des recherches, au War Office, sur différents points d'histoire, et au Bureau du Secrétaire d'État pour l'Écosse, sur les anciens "Actes" du parlement écossais qui ont rapport à la Nouvelle-Ecosse.

Je ne saurais passer sous silence le désir sincère de m'aider que m'ont témoigné toutes les autorités auxquelles j'ai dû m'adresser ; mais n'ayant rencontré partout que bienveillance et affabilité, je ne saurais convenablement mentionner personne d'une manière particulière.

Afin de mettre de l'ordre dans cette masse de documents, je les ai tous, sans exception, classifiés chronologiquement, quelles que fussent les séries ou collections. Les pièces se suivront donc dans cet ordre, si bien qu'il sera rarement nécessaire d'indiquer la page, pour renvoyer à un document dont la date est connue. Le système à suivre a été expliqué verbalement au directeur des copistes ; mais des instructions par écrit, très précises, lui seront adressées pour être consultées au besoin. L'adoption de l'ordre chronologique aura de plus pour résultat d'empêcher la transcription des duplicatas et d'éviter ainsi aux archives une dépense considérable. En vue de faciliter les recherches de ceux qui voudraient consulter les originaux, on inscrit en tête de chaque document transcrit la ou les séries d'où cette copie a été tirée, ainsi que les marques ou cotes des séries, les volumes et les pages quand les volumes sont paginés.

La suite des analyses, pour toutes les provinces, a été préparée et est prête à imprimer. Mais, suivant vos instructions, afin que le volume, cette année, ne fût pas trop gros, on n'y publie que la partie qui regarde la Nouvelle-Ecosse, assez considérable d'ailleurs, puisqu'elle comprend près de deux siècles, de 1603 à 1801. Pour la même raison, ce rapport préliminaire doit être aussi concis que possible. A l'égard des autres provinces, il est à remarquer que l'île du Prince-Edouard, qui originellement et à l'époque de la séparation s'appelait l'île Saint-Jean, fut désunie de la